taine, c'est que la coalitions du parti anglais fut la cause déterminante de la crise.

Le document suivant en fait foi.

C'est la lettre de M. Norquay à M. Royal lui demandant sa résignation.

Winnipeg 29 Mai 1879

A M. Jos Royal.

MONSIEUR,

"Relativement à..................

"J'ai l'honneur de vous prier de mettre le département auquel vous présidez à la disposition du gouvernement vu que je crois que ce refus des membres parlant anglais d'appuyer le gouvernement est dû à votre présence dans le Cabinet."

J. NORQUAY.

Cette lettre semblerait indiquer que la personnalité seule de M. J. Royal était la cause de l'attitude du parti anglais.

Mais nous verrons plus loin que c'était là simplement un prétexte. En réalité la coalition était bel et bien dirigée contre le parti français en général. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le programme adopté alors par M. Norquay.

Personne ne se faisait illusion à cet égard, la crise de 1879 était ni plus ni moins qu'une campagne anti-française suscitée par le mouvement d'opinion d'une certaine classe de l'électorat anglais, et dont M. Norquay, en politicien retors, voulut tirer profit.

En effet ce n'était point seulement dans la législature qu'existait ce sentiment d'hostilité prononcée contre le parti français, l'opinion publique partageait ce sentiment.

Le METIS du 10 juillet 1879 le constate:

"N'est-il pas curieux de voir les deux journaux quotidiens de Winnipeg le *Free Press* et le *Times* radicalement opposés en politique, se faisant mutuellement une guerre acharnée: b'amer Norquay un jour, le lendemain l'élever aux nues, mais *s'entendre admirablement pour l'appuyer dans sa guerre* à l'élément français."

Ce témoignage a une importance considérable. Les deux journaux anglais de parti s'entendait à merveille pour approuver la guerre à l'élément français. Qu'en conclure sinon qu'en 1879 comme plus tard, la minorité avait à lutter non contre un parti politique mais contre une coalition de race.

Voici encore une appréciation du METIS numéro du 10 juillet 1879:

"Ce que veut en pratique le *Times*, organe conservateur, c'est de voir se perpétuer la guerre de races dans notre politique; c'est de maintenir l'union des torys et des grits anglais contre les conservateurs français: C'est d'écraser le parti français aux cris de: Vive la justice ! Vive la tolérance !

Le TIMES ! un organe conservateur, prêcher la guerre de race! chercher à écraser le parti français! Est-ce possible grand Dieu! Pour le croire il faut que ce soit M. Jos. Royal lui-même qui l'affirme.

Il était à même d'apprécier en toute connaissance les desseins de ses amis politiques.

On doit le croire.

D'ailleurs, nous avons d'autres témoignages de la même époque, qui corroborent celui de Mr. J. Royal.

La MINERVE du 3 juin, 1879, écrivait:

"C'est la promesse de ces deux mesures (l'abolition de la langue et le remaniement des comtés) qui a amené l'union entre tous les députés anglais. Ainsi, l'élément français se voit menacé d'être exclu des affaires publiques."

Le MONTREAL STAR insistait sur les malheurs que peut créer la lutte des nationalités que M. Norquay n'a pas craint d'inaugurer.

Le HERALD de Montréal:

"Quelles que soient les fautes de M. Royal, rien ne pourrait être plus contraire aux intérêts de la province qu'une tentative de créer des lignes de démarcations entre les partis, sur des questions de race et de croyance."

La MINERVE du 5 juin, 1879, revenant sur la question, écrivait:

"M. Norquay qui semblait être l'ami des français du Manitoba était devenu leur persécuteur.

"Ce que nous voyons de plus regrettable dans cette crise, c'est la base nouvelle sur laquelle la lutte des partis menace de s'engager. D'un côté nous voyons la majorité anglaise forte de quinze députés et de l'autre la minorité française qui en compte neuf. Les premiers semblent vouloir plonger la province dans ces luttes de race et de religion si pleines de dangers. Abolir la langue française dans le parlement, tel est le premier article de leur programme. Ils voudront sans doute aussi attaquer le système d'éducation et le rendre protestant. Tout nous paraît prendre les allures d'une guerre d'extermination."

Ces paroles prophétiques de la MINERVE méritent d'être méditées; les événements en ont prouvé la justesse.

C'était bien la guerre contre l'élément français catholique qui commençait en 1879 sous la direction de M. J. Norquay.

M. J. Norquay est le précurseur direct des Martin et des McCarthy. C'est lui qui leur a tracé la voie par où le fanatisme est arrivé en fin de compte aux lois de 1890.

La MINERVE n'était pas seule à voir les conséquences des événements de 1879.

Le 6 juin, 1879, le COURRIER DE MONTRÉAL disait:

"Les actes d'injustice arbitraire et tyrannique, au moyen desquels on travaille actuellement à proscrire notre race, à abolir notre langue et bannir toute influence française du Nord-Ouest, revêtent, dans les circonstances actuelles, un caractère tout spécialement odieux."

Le 14 juin, 1879, ce même COURRIER DE MONTREAL, revenant à la charge, écrivait:

"Du reste l'abolition de cette langue n'est que le prélude des persécutions qu'ils ont l'intention d'infliger à l'élément français."

Citons encore le COURRIER DE ST. HYACINTHE en date du 12 juin, 1879:

"Les députés anglais au nombre du 15, dépouillant toute différence d'opinion et de parti se sont en effet accaparés le pouvoir, et ont jeté dans l'ombre de l'opposition les 9 députés de nationalité française. Ceci ne semble-t-il pas l'aurore d'un renouvellement des anciennes et regrettables luttes que l'élément anglais a suscité à notre langue et à nos croyances religieuses à différentes époques du passé?"

Que conclure de ce faisceau de témoignages de la presse d'alors? Sinon que la crise de 1879 était, sans conteste possible, une explosion de fanatisme dirigée contre la minorité française.

L'attitude du TIMES, l'organe conservateur, tout comme la conduite de M. Norquay, prouvent qu'en cette occasion le parti conservateur anglais, non-seulement n'a rien fait pour enrayer le mouvement, apaiser l'opinion publique, mais bien au contraire, a pris lui-même la tête de ce mouvement.

Sur quoi peuvent donc se baser ceux qui aujourd'hui prétendent nous représenter le parti conservateur comme l'ami constant, fidèle, en tout temps, en tous lieux, de la nationalité française?

Nous avons vu jusqu'ici les tendances, les aspirations du gouvernement Norquay.

Abordons maintenant l'examen des faits, les résultats de ce mouvement d'opinion.

Nous trouvons dans le METIS du 4 juin, 1879, sous le titre de "Faits Historiques," un article qui va nous renseigner à cet égard:

"D'après la rumeur voici ce qui se serait passé au caucus anglais tenu le 29 à 10 heures chez M. D. M. Walker.

"M. Norquay aurait dit que le temps était enfin arrivé d'une entente cordiale entre tous les membres du parti anglais; que les français l'avaient mis de côté, lui, et qu'il était décidé à travailler dorénavant *exclusivement* pour le parti anglais; que M. Royal, depuis 6 ans, avait été le seul obstacle qui s'était dressé sur son chemin pour le contrecarrer et l'empêcher d'accomplir son *programme qui était, l'abolition de l'usage officiel de la langue française, une répartition nouvelle des sièges électoraux de manière à ne laisser aux français que cinq au six comtés*, ... etc., qu'il souffrait depuis longtemps le martyr de voir M. Royal donner tout le patronage aux français, s'entourer continuellement d'employés français, et que souvent, lui. M. J. Norquay, avait vu les bureaux du gouvernement tellement encombrés de français que c'était en les reculant qu'il pouvait pénétrer jusqu'à son appartement. *Gouvernons le pays sans eux, malgré eux et contre eux*, s'écria-t-il en finissant cette harangue animée du fiel le plus empoisonné contre le parti français."

Tel était le programme nettement anti-français de M. J. Norquay. Et lui-même expose ce programme, sans ambages, dans une lettre datée du 8 juin, 1879, adressée à M. Jos. Dubuc, qui, prié d'accepter un siège, avait désiré connaître

"Les articles du programme du gouvernement tel que constitué."

Comme M, J. Dubuc avait refusé avec empressement d'entrer dans un cabinet qui affichait un pareil programme, M. J. Norquay sollicita alors du lieutenant-gouverneur, l'hon. Jos. Cauchon, la permission de ne pas remplacer dans le cabinet les ministres français démissionnaires, MM. Royal et Delorme. Cette autorisation fut d'ailleurs refusée par M. Cauchon (un libéral, notons le en passant) et deux anglais remplacèrent dans le cabinet les deux ministres français démissionnaires.

Il n'est pas inopportun d'enrégistrer quelques extraits des discours prononcés en chambre le 3 juin par MM. Royal et LaRivière; ils nous aideront à former notre opinion:

"A M, Norquay, dit M. Royal, était échu le triste rôle d'avoir brisé la chaine de cette tradition salutaire et d'avoir *inauguré une politique* d'exclusivisme national, toute pétrie de haines personnelles et de préjugés de races."

Voici ce que dit M. A. A. C. LaRivière en cette occasion:

"M. Norquay en annonçant son ministère anglais, a promis de ne pas nous faire d'injustice. Mais qu'est son ministère, sinon la consommation de la plus grande injustice? Comment nous fier à ses promesses après qu'il nous a trahis comme il vient de le faire? D'ailleurs M. Norquay n'a-t-il pas toujours trahi depuis qu'il est dans la politique? Queis sont les amis qu'il n'a pas trahis? les partis qu'il n'a pas trahis? les gouvernements qu'il n'a pas trahis?

Nous ne pouvons résister à l'envie de signaler toute la savoureuse et bien amusante similitude que cette accusation de trahison suggère entre l'hon. Greenway et l'hon. Norquay.

L'on sait que l'un des reproches les plus fréquents que porte la presse conservatrice du jour contre M. Greenway est celle d'avoir trahi ses promesses de 1888 à la minorité. Sous ce rapport encore, analogie frappante, M. Norquay s'était montré le digne devancier de M Greenway.

Le METIS du 4 juin, 1879, précise l'accusation de trahison contre M. Norquay:

"Le parti français justement indigné de voir M. Norquay briser le premier le pacte du mois d'octobre, 1878, justement outragé par l'iufâme trahison de cet homme sans pudeur . . . ."

Plus l'on avance dans cette étude et plus l'on se convaint qu'il faut en rabattre étrangement de la réputation faite en ces dernières années à M. Norquay par la presse conservatrice.

M. Greenway n'est décidément pas le premier homme politique qui ait trahi ses promesses à la minorité; il a, dans M. J. Norquay, un illustre devancier. Mais passons.

Nous avons oublié de mentionner un article du programme de M. Norquay. Cet article qui porte le No. 4 a trait à:

"La répartition plus exacte (more careful) des fonds destinés aux écoles."

Ce dernier trait achève de compléter le tableau, et il semble bien évident, dès lors que le gouvernement de 1890 n'a fait qu'emprunter à celui de 1879 son programme. Une étude plus complète des actes du gouvernement Norquay rendra encore plus évident son rôle de precurseur du ministère Greenway.

Le 2 octobre. 1879, le METIS nous montre la guerre acharnée que le gouvernement Norquay faisait à la minorité:

"Non-seulement nos amis d'origine anglaise nous ont réduit à une faible minorité par leur nouvelle loi sur les divisions électorales, mais ils visent en ce moment au moyen de diminuer encore cette minorité.

"Dans les six divisions françaises qui nous restent on n'en compte pas moins de cinq affligées de candidatures anglaises . . . . . . Non-seulement nos amis les anglais ne pensent pas à élire des nôtres daus aucune de leurs 18 divisions, mais ils tentent encore de nous en enlever cinq sur les six qu'ils ont bien voulu nous laisser."

C'est significatif, n'est-ce pas?

On remarquera que le gouvernement conservateur de M. Norquay avait réduit de 9 à 6 le nombre des comtés français.

Cette guerre du ministère Norquay se continue longtemps, car le 25 août, 1881, le METIS publiait l'article suivant:

"Aussitôt après la session, la Gazette Officielle publiait les divers actes dont l'importance immédiate exigeait qu'ils fussent connus du public: La loi touchant la confection des listes électorales fut un de ces actes. Nous regrettions alors, avec un bon nombre, que cette publication ne fut pas faite en français . . . . . Nous avons attendu patiemment il y a deux mois de cela, et nous attendons encore . . . . De fait, nous avons cessé d'attendre . . . . . . Résumons, par la faute de quelqu'un la population française de Manitoba, dans six ou sept divisions électorales, sera en grande partie disqualifiée cette année. Il nous semble que les commentaires sont superflus."

Mais voici les faits décisifs, nous les avons gardés pour la fin. Dès la formation de son ministère, le 10 juin. 1879, le ministre Norquay proposait sa loi destinée à remanier les comtés électoraux, et voici comment l'hon. M Royal. secondé par M. Delorme, appréciait alors cette loi. (Journal de la Chambre, 1870, page 73):

"1o. Que, vu que le bill, tel que rapporté, manque entièrement de justice envers la population qui parle la langue française.

"7o. Que le bill, tel que rapporté, a été préparé par une majorité de la chambre, composée de tous les représentntas des divisions électorales ou demeurent les électeurs parlant l'anglais, que la minorité composée de tous les membres représentant les divisions électorales parlant le français, a été expressément et systématiquement ignorée, etc., etc. . . . . ."

Le bill cependant fut voté par 12 contre 8. Comme nous l'avons dit, il réduisait le nombre dss comtés français de 9 à 6. Un tiers! Mais il y a mieux encore.

Le 17 juin, 1879, venait la lecture du bill sur les impressions publiques, bill destiné à supprimer les impressions en français.

M. Royal appréciant en ces termes le bill proposé:

"Qu'attendu que, la tenue des archives publiques de la Province de Manitoba, dans les langues anglaise et française, fait partie de la constitution écrite de Manitoba, qui a été obtenu par la population de ce pays, et accordé par la Puissance du Canada, sous la sanction d'un acte impérial.